

Réunion au siège social à Puymoyen
P.V. n° 1

Président : M. GOUGNARD.

Présent : M. ROSSIGNOL.

Excusés : MM. BLONDY - CHAUVIN – LACOUR – LALANNE.

Administratifs : MM. VALLET – MOUTHAUD – LE MIGNOT.

COUPE NATIONALE FOOTBALL-ENTREPRISE

SYSTEME COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE
SAISON 2023/2024

24 Engagés

Semaine 41	1er Tour	4 matches avec	8 clubs		
Semaine 43	2ème Tour	10 matches avec	4 qualifiés +	16 entrants	
Semaine 46	Finale Régionale	5 matches avec	10 qualifiés		

Calendrier du 1^{er} Tour :

4 matches à jouer sur le terrain du club premier nommé lors de la **semaine 41 (du lundi 9 au samedi 14 octobre 2023 au plus tard)**.

Les clubs opposés doivent se contacter afin de communiquer rapidement à la Ligue la date, le lieu et l'horaire de chaque rencontre.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (**pas de prolongation**), les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Un arbitre central et deux arbitres-assistants seront désignés sur chaque rencontre par la **C.D. Arbitrage de la Gironde**.

Ces derniers seront à la charge des deux clubs réglés par virement par la LFNA – ne pas régler sur place).

En cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra **IMMEDIATEMENT** prévenir la Ligue et le club adverse.

LICENCES, QUALIFICATIONS ET PARTICIPATION

Le règlement de la Coupe Nationale Football Entreprise indique qu'une liberté du nombre de double licence est possible et fixé par la Ligue Régionale sur cette phase régionale. La LFNA n'ayant écrit aucun règlement sur cette **phase régionale**, il est donc conclu que les **doubles licences** sont de **4** pour cette épreuve.

NOTE AUX CLUBS

Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**. En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr. Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION !

La règle des **REMPACES-REMPACANTS** s'applique.

Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec l'article 144 des R.G. de la F.F.F.).

Coupe Nat F Entreprise / Régionale Nouvelle Aquitaine		Après-Midi P6		631	* Match lever de rideau
A.S. Michelin Bassen 31	Amateurs Fc Aquitain 31	Assoa 31	Avia Club 31		
Bergonie Institut As 31	Bordaleko Ee Futbol 31	Bordeaux Metropole 31	Bouygues Telecom 31		
Chr Talence 31	Dassault Bordeaux Sp 31	Daxap Rc 31	F.C P2m 31		
F.C. Espace Foot 31	F.C. Veynat 31	Fc Bordeaux.Deals 31	Fc Groupe Pichet 31		
Fc Le Bon Jouet 31	Logifoot 31	Rhs Sports 31	Sc Lcs 31		
Securite Sociale Ca 31	Spatiale Aquitaine 31	Speedauto Fc 31	Thales F.C. 31		

Journée	01	- Aller	14/10/2023	Journée	- Retour
25075.	27232696 Sc Lcs 31	-	F.C. Veynat 31
25076.	27232697 Bouygues Telecom 31	-	Rhs Sports 31
25077.	27232698 Logifoot 31	-	Daxap Rc 31
25078.	27232699 Spatiale Aquitaine 31	-	Bergonie Institut As 31

Les 16 autres clubs engagés (exempts de ce 1^{er} tour) entreront lors du 2^{ème} tour.



Le Président,
Alexandre GOUGNARD
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 25/09/2023 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.